

COMPTE-RENDU CONSEIL MUNICIPAL DU 29 octobre 2021

Le Conseil Municipal s'est réuni vendredi 29 octobre 2021 en session ordinaire sous la présidence du Maire, Philippe CARTAILLER.

Absent(e)s excusé(e)s : /

En préambule de la séance, monsieur le Maire propose au conseil municipal l'ajout d'un point à l'ordre du jour.

➤ **1 Approbation du compte rendu du Conseil Municipal**

Les membres du Conseil Municipal approuvent à l'unanimité le compte-rendu du Conseil Municipal du 24 septembre 2021.

➤ **2 Désignation d'un secrétaire de séance**

Madame Isabelle LUSSON est élue secrétaire de séance.

➤ **3 Eaux pluviales urbaines**

La convention signée entre la communauté d'agglomération RLV et la commune de Saint-Ignat fixe à 50% pour chaque collectivité la part de financement des travaux du réseaux de récupération des eaux pluviales, rue du château d'eau à Champeyroux.

Le coût des travaux réalisés en 2021 sur les réseaux d'eaux pluviales urbaines s'élevant à 378 207,08€, la participation de la commune est fixée à 189 103,54€.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré autorise Monsieur le Maire à signer la convention d'attribution du fonds de concours ainis que tout acte y afférent.

➤ **4 Avis d'enquête publique**

En tant que commune limitrophe, la commune de Saint-Ignat est sollicitée pour donner un avis consultatif sur le projet d'extension d'une carrière située au lieu-dit « Tissonnière », commune de Joze. Monsieur le maire présente les caractéristiques de cette carrière en précisant que la société d'exploitation, rangée dans les installations classées pour la protection de l'environnement soumises à autorisation, a fait l'objet d'une enquête publique.

Après échange de points de vue, le conseil municipal donne un avis favorable au projet d'extension de la carrière.

➤ **5 Installation d'un poteau incendie avec alimentation et participation à la pose d'une conduite d'eau, chemin muletier à Champeyroux.**

Monsieur le Maire informe le conseil municipal qu'en parallèle des travaux de voirie actuellement en cours à Champeyroux, il y a lieu de procéder à l'installation d'un poteau incendie avec alimentation Chemin Muletier.

Le poteau d'incendie, ainsi que la sur-largeur des fouilles seront pris en charge par la commune, l'autre partie des travaux étant financée par le Syndicat Basse Limagne (SBL). L'entreprise EUROVIA, actuellement sur place pour les travaux de voirie, a présenté un devis d'un montant total de 12 500 € HT.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité accepte le devis de l'entreprise EUROVIA pour un montant de 12 500 € HT.

➤ **6 Enfouissement de réseaux**

Dans le cadre des travaux réalisés par le Syndicat Territoire d'énergie - SIEG63 nécessaire au raccordement d'un compteur électrique demandé par un agriculteur, monsieur le Maire propose de réaliser l'enfouissement des réseaux secs (électricité et télécom) dans la rue des Dômes et rue Hyppolite de Rochefort (bas de l'école) et de prévoir à l'issue la pose de 8 candélabres.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité approuve l'avant-projet des travaux d'enfouissement du réseau télécom présenté par Monsieur le Maire. Les travaux d'étude, de fourniture et pose du matériel de génie civil seront réalisés par Territoire d'Énergie – SIEG 63 auquel la commune est adhérente

La participation de la commune au financement des dépenses de génie civil est estimée, sous réserve du métré définitif à 7 700 € HT soit 9 240 € TTC.

➤ **Questions diverses**

- Lancement d'une consultation préalable pour la souscription d'un prêt bancaire en vue de financer les travaux conséquents en court. Monsieur le Maire précise qu'il ne viendra pas alourdir le budget communal car il prendra le relais du prêt actuel qui finit cette année.

- Dans le cadre du plan de relance économique, il a été offert aux communes la possibilité de d'obtenir une attribution de subvention du FIC supplémentaire. Monsieur le Maire avait présenté un devis pour la réfection de la chaussée menant de la sortie de Champeyroux à la route départementale (côté Saint-Ignat) une subvention de 35% ayant été accordée une demande de devis concurrents est lancée.

- La société ayant vendu et installé le dernier défibrillateur fera une formation aux élus et aux employés communaux volontaires le samedi 6 novembre dans la matinée.

- Une convention avec la communauté d'agglomération RLV est en cours pour les services communs des intervenants Musique et sport dans les écoles. Elle court jusqu'en 2022. Un questionnaire va être diffusé aux communes pour une expression de besoin afin d'en préparer le prochain renouvellement.